

Postulat demandant au Conseil d'Etat une planification du développement des structures d'accueil de l'enfance pour le personnel de l'Etat

Ce postulat fait suite à plusieurs interventions parlementaires :

- interpellation Nicole Jufer et consorts demandant au Conseil d'Etat quelles sont les initiatives qu'il entend mettre en œuvre pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat qui doivent faire garder leur(s) enfant(s) – janvier 2009
- interpellation Nuria Gorrite concernant la fermeture de la Nuserie de Marcelin – mars 2009
- détermination Nuria Gorrite « Le Conseil d'Etat est invité, pour donner une réponse complète aux interpellations, à communiquer au Grand Conseil, dans les meilleurs délais, les conclusions du groupe de travail interdépartemental, annoncé dans sa réponse, mandaté pour élaboration des propositions de développement de places d'accueil pour le personnel de l'Administration cantonale vaudoise, tenant tout particulièrement compte des services décentralisés » – mars 2010

Il s'inscrit également dans le prolongement du refus très net, le 22 juin dernier, par le Grand Conseil vaudois d'une réponse du Conseil d'Etat à une observation de la commission de gestion relative à la fermeture de la Nursery de Marcelin.

Quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), nous constatons que l'Etat en tant qu'employeur n'applique pas le principe d'exemplarité en offrant des places d'accueil en suffisance à son personnel.

En effet, l'Etat de Vaud ne possède que 3 structures d'accueil qui offrent 141 places pour environ 27'000 collaboratrices et collaborateurs, occupées par environ 180 enfants en provenance d'un peu plus de 140 familles. Le nombre d'enfants de moins de 6 ans des collaborateurs de l'ACV est de 5188, ce qui fait un taux de couverture de 3% pour cette tranche d'âge ! Même avec la création annoncée d'une centaine de places, ce taux ne s'élèvera qu'à 5%.

Nous avons appris dans la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nuria Gorrite qu'un groupe de travail interdépartemental, composé de représentant-e-s du DES (BEFH), du DFJC (SPJ), du DSAS (CHUV) et du DFIRE (SPEV) avait été mandaté pour livrer à fin novembre 2009 (sic) des propositions de développement des places d'accueil pour le personnel de l'Administration Cantonale Vaudoise, tenant tout particulièrement compte des services décentralisés. Sept mois après et suite à diverses interventions parlementaires, nous sommes toujours dans l'attente de ce plan de développement ! Seul développement prévu pour 2010 : l'achat de sept places dans des structures existantes et réservées au personnel de l'Etat de Vaud, pour un montant de CHF 175'000.

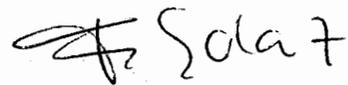
Si le Conseil d'Etat souhaite véritablement mettre en œuvre sa Mesure N°1 du programme de législature « Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'accueil de jour – Favoriser la conciliation de la vie familiale et de l'activité professionnelle » et tendre vers l'objectif de 15% de taux de couverture que s'est fixée la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants, nous lui demandons de passer

à la vitesse supérieure afin de donner une réponse cohérente aux besoins en placement de ses collaboratrices et collaborateurs.

Les communes et employeurs ont fait un effort important en créant 2357 nouvelles places entre 2007 et 2009 - à ce rythme, l'objectif fixé à 2500 places d'ici à fin 2011 sera largement dépassé. Dans ce domaine, force est de constater que l'Etat de Vaud est à la traîne et a une marge de progression considérable !

En vertu de ce qui précède, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat qu'il soumette rapidement au Grand Conseil un plan de développement des places d'accueil qu'il entend offrir au personnel de l'administration cantonale vaudoise, pour les 5 prochaines années, à l'instar des communes du canton. .

Gland, le 25 juin 2010



Florence Golaz

Souhaite développer
Renvoi direct au Conseil d'Etat

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Cesla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna Chevalley</i>	Fardel Claude-André
Apothélos Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseith Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debliuè François	Girardet Lucas
Bonny Dominique Richard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottiang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre